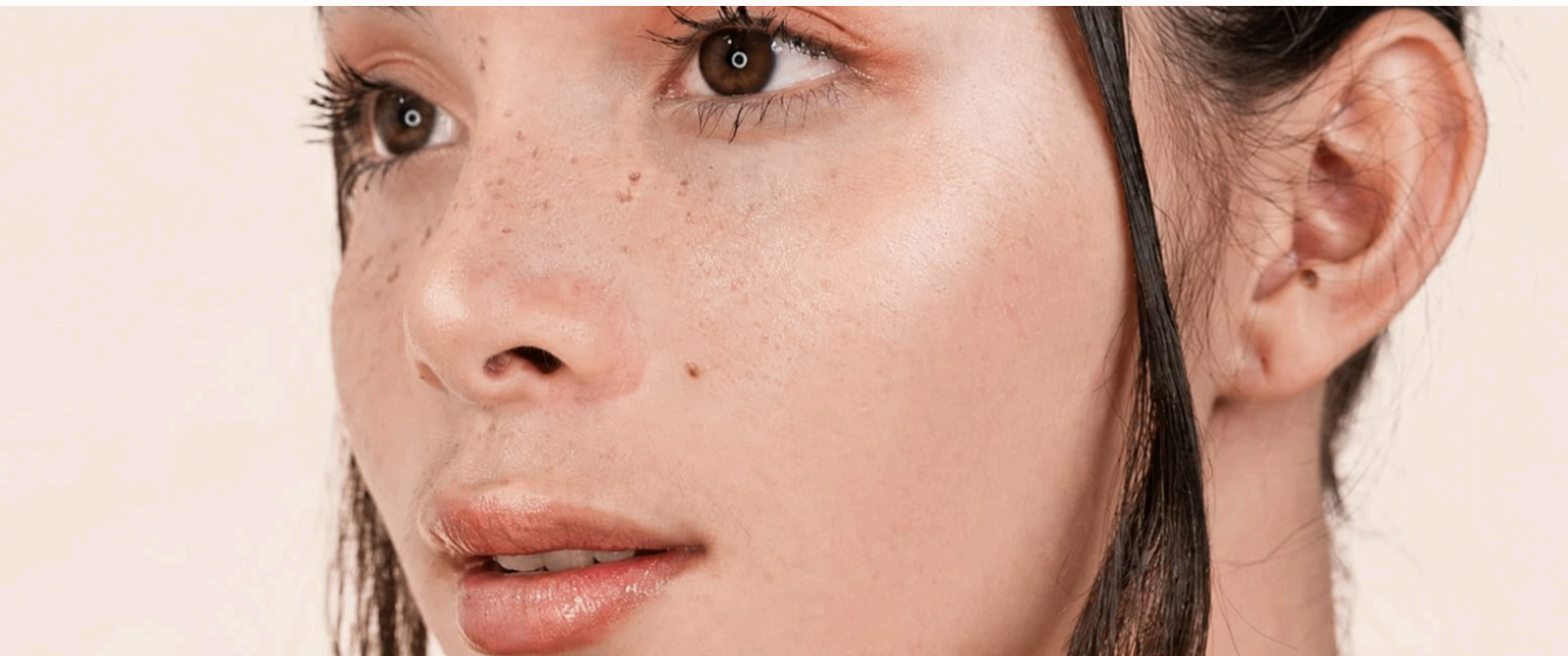


Formation grains de beauté et taches de rousseur



Objectifs de la formation

- | | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et accompagner la cliente • Développer vos compétences afin d'accroître votre clientèle | <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une bonne connaissance théorique et pratique des techniques « grains de beauté / taches de rousseur » | <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir assurance et professionnalisme afin de développer et diversifier vos prestations |
|---|--|---|

- **Déroulement de la formation :** La formation se déroule sur 1 journée, soit 7 h de formation.
- **Prérequis :** Formation ouverte aux personnes déjà titulaires de la formation de base en dermopigmentation. **Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap. La formation Hygiène et Salubrité est obligatoire** pour la réalisation de cette technique.
- **Accessibilité :** L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap. Les conditions d'accueil seront évaluées après entretien avec le référent handicap.
- **Remarques :** Le CATEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si le nombre de participants requis n'est pas atteint. Dans ce cas, une autre date de formation ou un remboursement vous seront proposés.
- **Dates de session :** Nous contacter
- **Supports pédagogiques :** Le programme de formation inclut un manuel détaillé, un coaching personnalisé, des QCM et des quiz d'évaluation pour suivre les progrès des apprenants. Des démonstrations sont réalisées sur des modèles, pour une mise en pratique concrète.
- **Tarifs : 599 €** (acompte de 120 € à l'issue du délai de rétractation de 10 jours)
- **Qualités requises :**
 - Précision et dextérité manuelle
 - Sens artistique et créativité
 - Rigueur et respect des normes d'hygiène
 - Patience et capacité d'adaptation
 - Bon relationnel et sens du service client
- **Inscription :** Signature du contrat de formation.

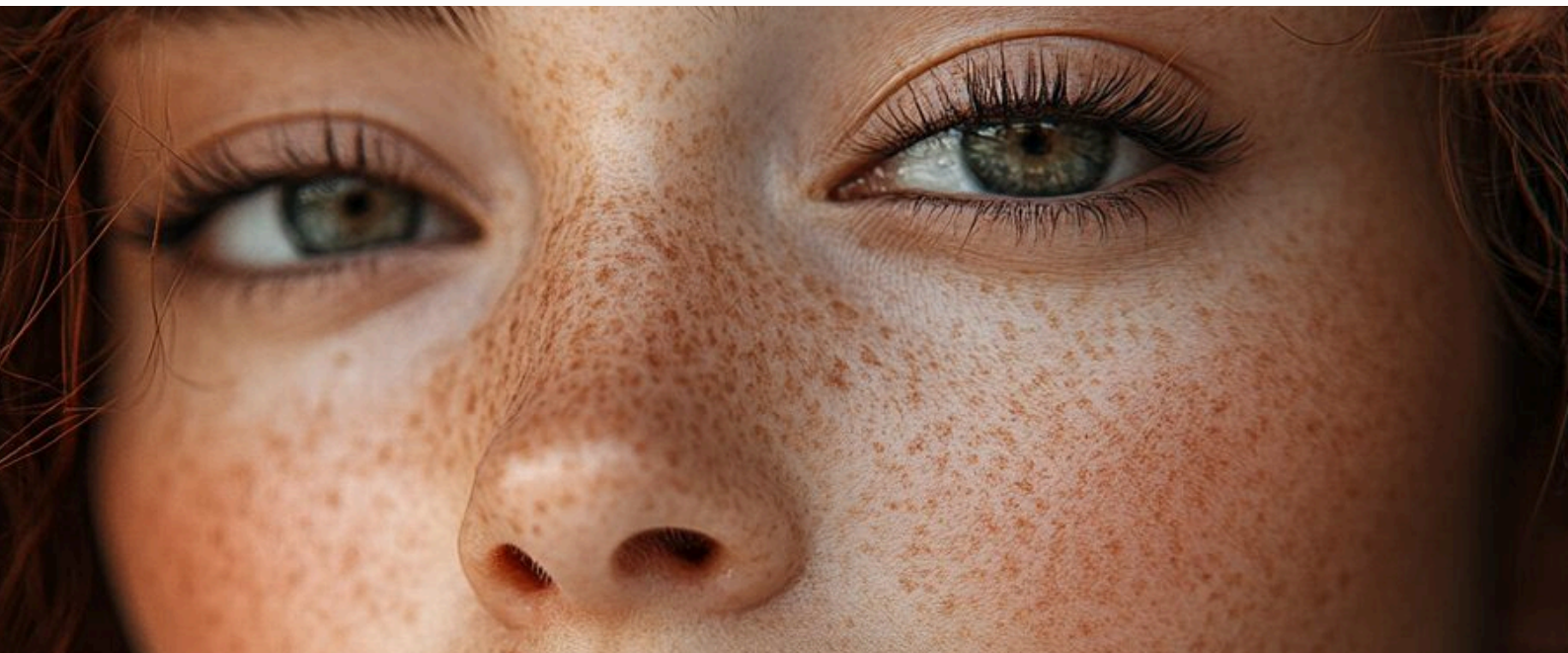
Jour 1 :

Matin : 9 h - 12 h

- Théorie du matériel et des produits
- Hygiène, sécurité et ergonomie
- Installation du poste de travail
- Présentation du matériel, des différentes techniques, du conseil client, des effets et des produits utilisés.
- Principe du maquillage permanent et techniques
- Hygiène : Rappel législatif et contrôle des connaissances acquises lors de la formation obligatoire d'Hygiène et Salubrité
- Déclarations et obligations diverses : ARS, DASRI, assurances : se protéger et protéger sa clientèle

Après-midi : 13 h - 17 h

- Protocole de prestation : avant, pendant et après la pigmentation
- Mise en valeur en fonction de la morphologie
- Technique mapping, technique de pigmentation des taches de rousseur
- Colorimétrie générale, pigments
- Suite de l'entraînement en pose complète.
- Évaluation en continu de la technique et du résultat.
- Tour de table. Questions-réponses.
- Évaluation de la pose complète
- Remise de l'attestation de formation



Après la formation :

Insertion professionnelle :

L'apprenant peut proposer ces prestations à son compte ou en institut.

Perfectionnement :

Possibilité de suivre d'autres formations en dermopigmentation.